

NATIONS UNIES



## ETAT DES CONVENTIONS MULTILATERALES

Signatures, ratifications, adhésions, etc.,  
reçues par le Secrétaire général  
du 1er au 30 novembre 1964

---

<u>Page</u>		<u>Amendements (a)</u>	<u>Amendement (b)</u>
I-33	CHAPITRE I. CHARTE DES NATIONS UNIES ET STATUT DE LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE		
	Tchad	2 novembre 1964	2 novembre 1964
	Islande	6 novembre 1964	6 novembre 1964
	Maroc	9 novembre 1964	9 novembre 1964
	Philippines	9 novembre 1964	9 novembre 1964
	Ceylan	13 novembre 1964	13 novembre 1964
	Rwanda	17 novembre 1964	17 novembre 1964
	Irak	25 novembre 1964	25 novembre 1964

### CHAPITRE III. PRIVILEGES ET IMMUNITES

III-31 Costa Rica :  
Ratification .. 9 novembre 1964

III-33 République fédérale d'Allemagne<sup>2/</sup>  
Ratification .. 11 novembre 1964

2/ Une note accompagnant l'instrument de ratification contient une déclaration à l'effet que la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques, le Protocole de signature facultative concernant l'acquisition de la nationalité et le Protocole de signature facultative concernant le règlement obligatoire des différends, en date, à Vienne, du 18 avril 1961, s'appliquent également au Land de Berlin, à compter du jour de leur entrée en vigueur pour la République fédérale d'Allemagne.

III-35 Modifier la note 3/, qui devrait se lire comme suit :  
3/ Voir notes 2/ et 3/, page III-36.

Page

- III-36 République socialiste soviétique d'Ukraine : Ajouter la note 3/,  
ainsi libellée :
- 3/ En ratifiant la Convention, le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne a déclaré qu'il juge incompatible avec la lettre et l'esprit de la Convention la réserve faite par l'Union des Républiques socialistes soviétiques, la République socialiste soviétique de Biélorussie et la République socialiste soviétique d'Ukraine au sujet de l'article 11 de la Convention.
- III-42 République fédérale d'Allemagne<sup>1/</sup> :
- Ratification .. 11 novembre 1964
- 1/ Voir note 2/, page III-33.
- III-49 Costa Rica :
- Adhésion ..... 9 novembre 1964 a
- III-51 République fédérale d'Allemagne<sup>1/</sup> :
- Ratification .. 11 novembre 1964
- 1/ Voir note 2/, page III-33.
- CHAPITRE VI. OPIUM ET AUTRES DROGUES NUISIBLES
- VI-60 ENTREE EN VIGUEUR: le 13 décembre 1964, conformément à l'article 41.
- VI-65 Kenya :
- Adhésion ..... 13 novembre 1964 a
- CHAPITRE XIII. NAVIGATION
- XIII-5 Philippines :
- Acceptation 9 novembre 1964
- CHAPITRE XVIII. ESCLAVAGE
- XVIII-16 Philippines :
- Adhésion ..... 17 novembre 1964 a

Page CHAPITRE XIX. PRODUITS DE BASE

XIX-9 Sierra Leone :

Adhésion ..... 27 novembre 1964 a

CHAPITRE XXI. DROIT DE LA MER

XXI-3 Insérer ce qui suit : (en vigueur depuis le 10 septembre 1964)



## ETAT DES CONVENTIONS MULTILATERALES

Signatures, ratifications, adhésions, etc.,  
reçues par le Secrétaire général

du 1er au 31 décembre 1964

---

<u>Page</u>		<u>Date de la décision de l'Assemblée générale</u>
	CHAPITRE I. CHARTE DES NATIONS UNIES ET STATUT DE LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE	
I-5.01	Malawi	1er décembre 1964
	Malte	1er décembre 1964
	Zambie	1er décembre 1964
I-33	Remplacer la page provisoire I-33 par les nouvelles pages provisoires I-33 et I-34.	
	CHAPITRE III. PRIVILEGES ET IMMUNITES	
III-3	Supprimer "Congo (Léopoldville)", et ajouter : Congo (République démocratique du) : Adhésion ..... 8 décembre 1964	

Page

III-12 Congo (République démocratique du) :  
 Adhésion ..... 8 décembre 1964 OMS, OACI, OIT, FAO, la Banque,  
 le Fonds, UPU, UIT, OMM, SFI,  
 AID

## CHAPITRE V. REFUGIES ET APATRIDES

V-5 Niger : Ajouter "x" sous la colonne libellée "Déclarations et réserves".

Pérou : Déclarations et réserves

Adhésion ..... 21 décembre 1964 a x

V-19.03 Niger et Pérou : Ajouter les textes ci-après :

## NIGER

Par une communication reçue le 7 décembre 1964, le Gouvernement nigérien a fait savoir au Secrétaire général, conformément à la section B, 2, de l'article premier de la Convention, qu'il avait étendu les obligations assumées par lui en vertu de la Convention, en adoptant la formule b de la section B, 1, dudit article, à savoir "événements survenus avant le 1er janvier 1951 en Europe ou ailleurs".

## PEROU

... conformément à l'alinéa 1 de la section B, les mots "événements survenus avant le 1er janvier 1951", figurant à l'article premier de la section A, seront compris comme se référant aux "événements survenus avant le 1er janvier en Europe".

## CHAPITRE VI. OPIUM ET AUTRES DROGUES NUISIBLES

VI-51 Niger :

Notification .. 7 décembre 1964 d

VI-64 Insérer ce qui suit : (en vigueur depuis le 13 décembre 1964)

VI-65 Inde : Application territoriale

Ratification .. 13 décembre 1964 x

Mali :

Adhésion ..... 15 décembre 1964 a

Page

- VI-66 Suède :  
Ratification .. 18 décembre 1964
- VI-67 Inde :  
Notification .. 13 décembre 1964 Sikkim.
- VI-69 Inde : Insérer le texte ci-après :

## INDE

Réserves faites au moment de la ratification :

Les réserves mentionnées aux alinéas a), b), d) et e) du paragraphe 1 de l'article 49 de la Convention et en vertu desquelles le Gouvernement indien peut se réserver le droit d'autoriser temporairement dans l'un de ses territoires :

- a) L'usage de l'opium à des fins quasi médicales;
- b) L'usage de l'opium à fumer;
- d) L'usage du cannabis, de la résine de cannabis, d'extraits et teintures de cannabis à des fins non médicales; et
- e) La production, la fabrication et le commerce des stupéfiants visés aux alinéas a), b) et d) aux fins mentionnées dans lesdits alinéas.

Déclaration faite au moment de la ratification :

Le Gouvernement indien ne reconnaissant pas les autorités de la Chine nationaliste comme le Gouvernement légitime de la Chine, il ne peut considérer la signature de ladite Convention par un représentant de la Chine nationaliste comme étant une signature valable au nom de la Chine.

## CHAPITRE VII. TRAITE DES FEMMES ET DES ENFANTS

- VII-3 Niger :  
Acceptation ... 7 décembre 1964
- VII-14 Niger :  
Acceptation du Protocole du 12 novembre 1947 ... 7 décembre 1964
- VII-35 Mali :  
Adhésion ..... 23 décembre 1964 a

---

<u>Page</u>	CHAPITRE XI. TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS
	A. Conventions douanières
XI.A-15, 22, 31 & 38	Rwanda : Notification .. 1er décembre 1964 <u>d</u>
	CHAPITRE XIV. QUESTIONS DE CARACTERE EDUCATIF ET CULTUREL
XIV-13	Rwanda : Notification .. 1er décembre 1964 <u>d</u>
	CHAPITRE XVI. CONDITION DE LA FEMME
XVI-5	Niger : Notification .. 7 décembre 1964 <u>d</u>
XVI-27	Insérer ce qui suit : (en vigueur depuis le 9 décembre 1964)
XVI-28	Haute-Volta : Adhésion ..... 8 décembre 1964 <u>a</u>
	Niger : Adhésion ..... 1er décembre 1964 <u>a</u>
	CHAPITRE XVIII. ESCLAVAGE
XVIII-4	Niger : Acceptation ... 7 décembre 1964
XVIII-8	Niger : Acceptation du Protocole du 7 décembre 1953 ... 7 décembre 1964

- Page CHAPITRE XIX. PRODUITS DE BASE
- XIX-7 Ethiopie :  
Adhésion ..... 2 décembre 1964 a
- XIX-9 Suisse :  
Adhésion ..... 17 décembre 1964 a
- CHAPITRE XXI. DROIT DE LA MER
- XXI-4 Italie : Déclarations et réserves  
Adhésion ..... 17 décembre 1964 a x
- XXI-7 Italie : Insérer le texte ci-après :  
ITALIE  
Outre qu'il exercera le contrôle sur la zone de la haute mer contiguë à sa mer territoriale, aux fins prévues au paragraphe 1 de l'article 24, le Gouvernement de la République italienne se réserve le droit de surveiller la zone de mer adjacente à ses côtes sur une largeur de douze milles marins, en vue de prévenir et de réprimer les infractions aux règlements douaniers, en tout point de ladite zone où de telles infractions pourraient être commises.
- XXI-10 Albanie : Déclarations et réserves  
Adhésion ..... 7 décembre 1964 a x
- XXI-11 Italie :  
Adhésion ..... 17 décembre 1964 a
- XXI-13 Albanie : Insérer le texte ci-après :  
ALBANIE  
"Article 9: Le Gouvernement de la République populaire d'Albanie considère qu'en vertu des principes bien connus du droit international, tous les navires d'Etat sans exception qui appartiennent à un Etat ou qui sont exploités par lui, quel que soit le but en vue duquel ils sont utilisés, ne sont soumis qu'à la juridiction de l'Etat, sous le pavillon duquel ils naviguent.  
"Déclaration: Le Gouvernement de la République populaire d'Albanie déclare que la définition de la piraterie telle qu'elle est formulée dans la Convention n'est pas conforme au droit international actuel et ne répond pas à la nécessité d'assurer la liberté de navigation en haute mer."
- XXI-22 Albanie :  
Adhésion ..... 7 décembre 1964 a



---

 5. Amendements à la Charte des Nations Unies
 

---

<u>Etat</u>	<u>(a)</u> <u>Amendements aux</u> <u>articles 23 et 27</u>		<u>(b)</u> <u>Amendement à</u> <u>l'article 61</u>	
	Albanie .....	7 décembre	1964	7 décembre
Algérie .....	26 mars	1964	26 mars	1964
Autriche .....	7 octobre	1964	7 octobre	1964
Brésil .....	23 décembre	1964	23 décembre	1964
Cameroon .....	25 juin	1964	25 juin	1964
Canada .....	9 septembre	1964	9 septembre	1964
Ceylan .....	13 novembre	1964	13 novembre	1964
Costa Rica .....	7 octobre	1964	7 octobre	1964
Côte-d'Ivoire .....	2 octobre	1964	2 octobre	1964
Cuba .....	22 décembre	1964	22 décembre	1964
El Salvador .....	1er décembre	1964	1er décembre	1964
Ethiopie .....	22 juillet	1964	22 juillet	1964
Gabon .....	11 août	1964	11 août	1964
Ghana .....	4 mai	1964	4 mai	1964
Guinée .....	19 août	1964	19 août	1964
Haute-Volta .....	11 août	1964	11 août	1964
Inde .....	10 septembre	1964	10 septembre	1964
Irak .....	25 novembre	1964	25 novembre	1964
Irlande .....	27 octobre	1964	27 octobre	1964
Islande .....	6 novembre	1964	6 novembre	1964
Jamaïque .....	12 mars	1964	12 mars	1964
Jordanie .....	7 août	1964	7 août	1964
Kenya .....	28 octobre	1964	28 octobre	1964
Koweït .....	28 décembre	1964	28 décembre	1964
Libéria .....	21 septembre	1964	21 septembre	1964
Libye .....	27 août	1964	27 août	1964
Madagascar .....	14 décembre	1964	14 décembre	1964
Mali .....	23 septembre	1964	23 septembre	1964
Maroc .....	9 novembre	1964	9 novembre	1964
Népal .....	3 décembre	1964	3 décembre	1964
Niger .....	8 septembre	1964	8 septembre	1964
Nigéria .....	5 décembre	1964	5 décembre	1964
Norvège .....	17 décembre	1964	17 décembre	1964
Nouvelle-Zélande .....	26 août	1964	26 août	1964
Pays-Bas .....	14 décembre	1964	14 décembre	1964
Philippines .....	9 novembre	1964	9 novembre	1964
République arabe unie .....	16 décembre	1964	16 décembre	1964
République centrafricaine .....	6 août	1964	6 août	1964
République-Unie de Tanzanie .....	7 octobre	1964	7 octobre	1964
Rwanda .....	17 novembre	1964	17 novembre	1964
Suède .....	18 décembre	1964	18 décembre	1964

---

<u>Etat</u>	(a) <u>Amendements aux</u> <u>articles 23 et 27</u>	(b) <u>Amendement à</u> <u>l'article 61</u>
Tchad .....	2 novembre 1964	2 novembre 1964
Thaïlande .....	23 mars 1964	23 mars 1964
Togo .....	19 août 1964	19 août 1964
Trinité et Tobago .....	18 août 1964	18 août 1964
Tunisie .....	29 mai 1964	29 mai 1964
Yougoslavie .....	9 décembre 1964	9 décembre 1964